

# C:\Users\antonio.closa\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Outlook\XH46BMN9\philo-logo.png

# Livret de suivi

# Comité de suivi individuel de thèse - 2023

La mise en place, pour chaque doctorant·e, d’un comité de suivi individuel (CSI) a été rendue obligatoire par l’arrêté du 25 mai 2016. Elle a été confirmée par l’arrêté du 26 août 2022, dans son article 13 :

« Un comité de suivi individuel du doctorant veille au bon déroulement du cursus en s’appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation.

Le comité de suivi individuel du doctorant assure un accompagnement de ce dernier pendant toute la durée du doctorat. Il se réunit obligatoirement avant l’inscription en deuxième année et ensuite avant chaque nouvelle inscription jusqu’à la fin du doctorat.

Les entretiens sont organisés sous la forme de trois étapes distinctes : présentation de l’avancement des travaux et discussions, entretien avec le doctorant sans la direction de thèse, entretien avec la direction de thèse sans le doctorant.

Au cours de l’entretien avec le doctorant, le comité évalue les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Lors de ce même entretien, il est particulièrement vigilant à repérer toute forme de conflit, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d’agissement sexiste. Il formule des recommandations et transmet un rapport de l’entretien au directeur de l’école doctorale, au doctorant et au directeur de thèse.

En cas de difficulté, le comité de suivi individuel du doctorant alerte l’école doctorale, qui prend toute mesure nécessaire relative à la situation du doctorant et au déroulement de son doctorat.

Dès que l’école doctorale prend connaissance d’actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d’agissements sexistes, elle procède à un signalement à la cellule d’écoute de l’établissement contre les discriminations et les violences sexuelles.

Les modalités de composition, d’organisation et de fonctionnement de ce comité sont proposées par le conseil de l’école doctorale. L’école doctorale veille à ce que dans la mesure du possible, la composition du comité de suivi individuel du doctorant reste constante tout au long de son doctorat. Le comité de suivi individuel du doctorant comprend au moins un membre spécialiste de la discipline ou en lien avec le domaine de la thèse. Dans la mesure du possible, le comité de suivi individuel du doctorant comprend un membre extérieur à l’établissement. Il comprend également un membre non spécialiste extérieur au domaine de recherche du travail de la thèse. Les membres de ce comité ne participent pas à la direction du travail du doctorant. L’école doctorale veille à ce que le doctorant soit consulté sur la composition de son comité de suivi individuel, avant sa réunion. » 

Le présent « livret de suivi » fait office de support à l’entretien et au rapport du CSI.

Il comporte plusieurs parties :

* 1. Un profil transversal qui récapitule des données de l’ensemble du parcours doctoral.
* 2. Une partie annuelle, remplie par le·la doctorant·e et par les membres du comité de suivi individuel.
* 3. L’avis annuel du comité de suivi individuel, rempli par les seuls membres du comité.
* 4. Une annexe (curriculum scientifique / portfolio), remplie par le·la doctorant·e.

**Les rubriques qui figurent en bleu doivent être complétées par le**·**la doctorant·e *avant* l’entretien avec le comité de suivi. C’est notamment le cas, dans la partie annuelle, du « rapport d’avancement » qui doit fournir une présentation synthétique des travaux de l’année universitaire.**

Chaque année, l’entretien est organisé sous la forme de trois étapes distinctes : présentation et discussion des avancées de la thèse, échanges avec la direction sans le.la doctorant.e, échanges avec le.la doctorant.e sans la direction de thèse.

Après la tenue de l’entretien, l’ensemble de ce livret de suivi, signé par les membres du comité, est envoyé à la direction de l’ED, aux doctorant·e et directeur·trice de thèse. Le·la doctorant.e est aussi invité·e à télécharger le document sur la base de données SIGED / ADUM.

# Profil transversal (à remplir par le·la doctorant·e)

|  |  |
| --- | --- |
| Nom : | Prénom(s) : |
| Courriel : | Numéro d’étudiant·e : |
| Intitulé (mention / discipline) du doctorat : | Section(s) CNU : |
| Titre de la thèse : | |
| Date de la 1ère inscription en doctorat : | |
| Établissement d’inscription : | Unité de recherche de rattachement : |
| Cotutelle : □ oui □ non Si oui, établissement de co-tutelle : | |
| Directeur·trice de la thèse : *courriel* :  Codirecteur·trice éventuel·le : *courriel* :  Si codirection ou cotutelle, établissement d’exercice du/de la codirecteur·trice : | |
| Précisions particulières (FTLV, handicap, sportif de haut niveau, etc.) : | |
| *Science ouverte*  Avez-vous un identifiant auteur HAL (Id-HAL) ? □ oui □ non  Avez-vous un identifiant ORCID (Open Researcher and Contributor ID) ? □ oui □ non | |
| Avez-vous bénéficié d’un financement spécifique au doctorat ? (CDU, CDH, CIFRE, CDSN, ANR, etc.) ?  Doctorat 1ère année : □ oui □ non Si oui, de quel type ?  Doctorat 2ème année : □ oui □ non Si oui, de quel type ?  Doctorat 3ème année : □ oui □ non Si oui, de quel type ?  Doctorat 4ème année  : □ oui □ non Si oui, de quel type ? | |
| □ Thèse à temps plein consacré à la recherche □ Thèse à temps partiel | |
| Nombre d’heures de formations doctorales déjà validées (parmi les 80 h demandées) :  Bénéficiez-vous d’une dispense d’heures de formation (en cas de thèse à temps partiel) ? □ oui □ non  Le Mooc *Ethique de la recherche* a-t-il été déjà validé ? □ oui □ non □ en cours | |
| Doctorat 1ère année - Date du comité de suivi individuel (CSI) :  Doctorat 2ème année - Date du CSI :  Doctorat 3ème année - Date du CSI :  Doctorat 4ème année - Date du CSI :  A compléter en fonction de l’année d’inscription. | |
| Interruptions éventuelles de thèse (nb : merci de déposer les attestations sur SIGED / ADUM)  Année de césure  □ oui □ non Si oui, en quelle année ?  Arrêt(s) maladie longue durée  □ oui □ non Si oui, en quelle année ?  Congé parental / de maternité :  □ oui □ non Si oui, en quelle(s) année(s) et quel(s) nombre(s) de mois ?  Incidences des interruptions sur le déroulement de la thèse  Incidences éventuelles de la crise sanitaire COVID-19 sur le parcours de thèse | |

# Partie annuelle 2023 (à remplir par le·la doctorant·e et le CSI, sans la direction de thèse)

En préambule, d’après l’article 13 de l’arrêté du 26 août 2022, il est souligné et rappelé que l’esprit des CSI est de « veiller au bon déroulement du cursus doctoral », « assurer un accompagnement pendant toute la durée du doctorat » en parallèle de la seule relation direction de thèse – doctorant·e, « évaluer les conditions de la formation et les avancées de la recherche », « être vigilant à repérer toute forme de conflit, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d’agissement sexiste ». La mission des CSI n’est pas d’évaluer scientifiquement les travaux mais de suivre leur avancement.

Membres du Comité de suivi individuel 2023 (2 membres au minimum)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nom, Prénom | Etablissement d’exercice / Unité de recherche |
| Président·e\* : |  |  |
| 2ème membre : |  |  |
| *Autre membre éventuel·le :* |  |  |

\* Pour rappel, l’ED préconise que le·la président·e soit le membre extérieur au domaine de recherche du travail de la thèse. Il·elle peut appartenir au laboratoire du doctorant ou de la doctorant·e.

## Avancement de la thèse

Le comité prendra en compte les éléments suivants : la maîtrise du calendrier des travaux, le travail bibliographique, les données recueillies ou le corpus constitué, l’élaboration du plan, les parties déjà rédigées. Il rendra compte aussi des objectifs fixés par le·la doctorant·e pour l’année suivante.

Rapport d’avancement des travaux du·de la doctorant.e durant l’année 2022-2023 (en amont de l’échange avec le comité) :

Commentaires du comité sur l’avancement de la thèse (max. ½ page) :

## Conditions matérielles de réalisation de la thèse

|  |
| --- |
| Le·la doctorant·e bénéficie-t-il·elle d’un financement actuel du doctorat ?  □ oui □ non Si oui, de quel type ? |
| Le·la doctorant·e occupe-t-il·elle actuellement un emploi ? □ oui □ non  Le cas échéant, nature de l’emploi exercé :  Nombre moyen d’heures hebdomadaires consacrées à cet emploi : |
| Le·la doctorant·e dispose-t-il·elle d’un espace de travail à l’université ou au laboratoire ? □ oui □ non  Dispose-t-il·elle des moyens matériels nécessaires à la réalisation de ses travaux ? □ oui □ non  Quelles sont les éventuelles difficultés matérielles rencontrées ? |

Commentaires du comité sur les conditions matérielles de réalisation de la thèse :

## Activités scientifiques et engagement institutionnel

Le comité prendra en compte les éléments suivants : la participation et les communications à des colloques / journées d’étude / séminaires, la valorisation scientifique, l’insertion dans le laboratoire, la participation aux activités proposées par l’Ecole Doctorale (notamment formations). Il rendra compte aussi des objectifs fixés par le·la doctorant·e pour l’année suivante. Ces éléments seront à apprécier en fonction des attendus de la ou des section(s) CNU d’inscription.

Eléments que souhaite fournir le·la doctorant.e en amont de l’échange avec le comité :

Commentaires du comité sur les activités scientifiques et l’engagement institutionnel :

## Perspectives de soutenance et insertion professionnelle

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | Précisions éventuelles |
| Le·la doctorant·e a-t-il·elle déjà évoqué avec sa direction de thèse la composition de son jury de thèse / la perspective de soutenance ? | **🞎**oui **🞎**non |  |
| A-t-il·elle des perspectives précises de projet professionnel post doctoral ? | **🞎**oui **🞎**non |  |

Eléments que souhaite fournir le·la doctorant.e en amont de l’échange avec le comité :

Commentaires du comité sur les perspectives de soutenance et d’insertion professionnelle :

## Relations entre le·la doctorant·e et son encadrant·e

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | Précisions éventuelles |
| Le·la doctorant·e pense-t-il·elle avoir suffisamment de contacts avec son·sa directeur·trice ? Se sent-il·elle suffisamment guidé·e ? | **🞎**oui **🞎**non |  |
| Le·la doctorant·e a-t-il·elle rencontré des difficultés dans ses relations avec son·sa directeur·trice ? | **🞎**oui **🞎**non |  |

Eléments que souhaite fournir le·la doctorant.e en amont de l’échange avec le comité :

Commentaires du comité sur les relations doctorant·e-encadrant·e :

## Questions transversales

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | Précisions éventuelles |
| Le·la doctorant·e a-t-il·elle rencontré des problèmes particuliers dans l’accomplissement de son projet doctoral ? | **🞎**oui **🞎**non |  |
| Le·la doctorant·e a-t-il·elle des appréhensions particulières concernant tout aspect de son projet doctoral ? | **🞎**oui **🞎**non |  |
| Le·la doctorant·e a-t-il·elle des questions particulières ou des points à soumettre au comité ? | **🞎**oui **🞎**non |  |

Eléments que souhaite fournir le·la doctorant.e en amont de l’échange avec le comité :

Commentaires du comité sur ces questions transversales :

# Avis du comité 2023 (à remplir par les seuls membres du CSI)

## Le CSI souhaite-t-il faire état d’**éléments de discussion** avec la direction de thèse ?

* 1. *Le CSI a-t-il des* ***points de vigilance*** *à signaler ?*

## Le CSI a-t-il des **recommandations** pour la suite du doctorat ?

## **Avis** pour la réinscription en 2023-2024

|  |
| --- |
| **🞎** Avis favorable  **🞎** Avis favorable sous réserve  **🞎** Avis défavorable |

Explicitation de l’avis du comité

## Signatures des membres du comité de suivi individuel :

|  |  |
| --- | --- |
|  | Signatures |
| Président·e : |  |
| 2ème membre : |  |
| *Autre membre éventuel·le :* |  |

Document à adresser, à l’issue de l’entretien, par le·la président·e du comité :

* au·à la doctorant·e, qui devra le télécharger sur SIGED / ADUM ;
* au·à la directeur·trice de thèse ;
* au directeur de l’ED 487

# 4. Annexe : *Curriculum Vitae* scientifique / Portfolio

à compléter au fur et à mesure du cursus doctoral

## Activités scientifiques et engagement institutionnel

### 1.1. Activités scientifiques et engagement institutionnel au sein du laboratoire

Séminaires, journées d’étude, ateliers, *workshops*, … suivis dans le laboratoire (titres, année universitaire, éventuellement dates)

Communications propres dans ces séminaires (titres, dates)

Participation à l’organisation d’événements au sein du laboratoire

Autres activités (mandats électifs par exemple) au sein du laboratoire

### 1.2. Activités scientifiques et engagement institutionnel au sein de l’école doctorale

Formations doctorales suivies

Pour rappel : Au moment de leur soutenance, les doctorant·es inscrites dans le cadre de l’ED 487 Philosophie doivent avoir suivi un **programme de formation équivalent à 80 h.** En respectant les *minima* suivants :

* Formations dites transversales / Acquérir des compétences [20 h minimum] dont *Ethique de la recherche* (formation obligatoire)
* Formations dites disciplinaires / Participer à la vie scientifique [60 h minimum ]

Certaines activités scientifiques et certains engagements institutionnels peuvent faire l’objet de validation.

Toutes les validations doivent être demandées à l’ED via SIGED / ADUM.

* Suivi de formations dites transversales / Acquérir des compétences
  + Mooc Ethique de la recherche (validation obligatoire) : validé (année de validation) / en cours de validation / non encore suivi
* Suivi de formations dites disciplinaires / Participer à la vie scientifique

Autres activités (organisation de formations doctorales, mandats électifs par exemple) au sein de l’école doctorale Sciences Sociales

Activités au sein d’autres écoles doctorales

### 1.3. Activités scientifiques et engagement institutionnel au sein de la communauté disciplinaire

Conseil : bien distinguer les évènements auxquels vous participez (organisation et/ou communication) et ceux auxquels vous assistez

Organisation de et/ou communication à des **manifestations scientifiques** (colloques, journées d’étude, séminaires, ateliers, doctoriales, …) **nationales** (titre, dates, lieu)

Organisation de et/ou communication à des **manifestations scientifiques** (colloques, journées d’étude, séminaires, ateliers, doctoriales, …) **internationales** (titre, dates, lieu)

Autres manifestations scientifiques auxquels vous avez assisté (titre, dates, lieu)

## Activités de valorisation scientifique

Conseil : Précisez si vous avez déposé vos articles sous HAL-SHS.

Articles parus / à paraître dans des publications avec comité de lecture

Articles de vulgarisation parus / à paraître

Chapitres d’ouvrages parus / à paraître

Ouvrages parus / à paraître

Articles parus / à paraître dans des actes de colloques

Autres publications

## Activités complémentaires

### Activités d’enseignement

Conseil : Remplissez un tableau par établissement, en précisant votre statut : enseignements en vacation, en contrat doctoral, …

|  |  |
| --- | --- |
| Établissement : | UFR : |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Intitulé du diplôme | Niveau (L1, L2, L3, M1, M2) | Intitulé du cours | Année univ. | Semestre | CM ou TD | Nombre d’heures équivalent TD |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |

### Missions de recherche

### Missions d’expertise

### Diffusion de l’information scientifique et technique